

Producteurs

P



F - Sommaire - Producteurs

SOMMAIRE DES PRESTATIONS PROPOSEES	N° FICHE	PAGE
MISE EN SERVICE - RESILIATION		
Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau	P100A	8
Mise en service d'un raccordement d'une nouvelle installation de production	P100B	9
Mise en service sur raccordement existant	P120A	11
Mise en service d'une installation de production sur raccordement existant	P120B	12
Changement de Responsable d'Équilibre	P130	14
Résiliation du contrat d'accès au réseau	P140	15
INTERVENTION SUR POINT D'INJECTION		
Modification de comptage sur réducteurs	P160A	16
Modification de comptage à lecture directe	P160B	17
Modification de puissance de raccordement - BT ≤ 36 kVA	P180B	19
INTERVENTION POUR IMPAYE OU MANQUEMENT CONTRACTUEL		
Intervention pour impayé ou manquement contractuel et rétablissement	P200	22
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES DE RELEVÉ		
Collecte et transmission récurrente de la courbe de mesure	P300B	24
Transmission des index et autres données brutes du compteur	P305A	25
Prestation de relève à pied	P350	26
Relevé spécial	P360	27
Transmission infra-journalière des données du compteur	P375A	28
Transmission de l'historique de courbe de charge	P380	29
Transmission de l'historique d'index	P385	30
VERIFICATION D'APPAREILS		
Intervention pour permettre la vérification des protections HTA par un prestataire agréé	P400	31
Vérification des protections	P401	32
Intervention pour permettre la vérification des protections de découplage par un prestataire agréé	P410	35
Intervention pour permettre la vérification simultanée des protections HTA et des protection de découplage par un prestataire agréé	P415	36
Vérification sur le dispositif de comptage	P420	37
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES DE RELEVÉ		
Prestation complémentaire de comptage	P430	40
INTERVENTIONS D'EXPLOITATION		
Séparation de réseaux	P460A, P460B	41,42
Bilan standard semestriel de continuité	P600	43
Analyse ponctuelle des variations lentes de tension	P610	44
Analyse ponctuelle de la qualité de l'alimentation	P620	45
RACCORDEMENT ET MODIFICATION DE RACCORDEMENT		
Raccordement	P840	46
Déplacement de compteur / déplacement et modification de raccordement	P860	47
Suppression de raccordement	P880	48
AUTRES PRESTATIONS		
Intervention de courte durée	P940A, P940B	49,5
Protections de chantier	P960	51

F - Sommaire - Producteurs

MAIRE DES PRESTATIONS PROPOSÉES	N° FICHE	PAGE
MISE EN SERVICE - RESILIATION		
Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau	P100A	8
Mise en service d'un raccordement d'une nouvelle installation	P100B	9
Mise en service sur raccordement existant	P120A	11
Mise en service d'une installation de production sur réseau	P120B	12
Changement de Responsable d'Équilibre	P130	14
Résiliation du contrat d'accès au réseau	P140	15
INTERVENTION SUR POINT D'INJECTION		
Modification de comptage sur réducteurs	P160A	16
Modification de comptage à lecture directe	P160B	17
Modification de puissance de raccordement - BT ≤ 30 kVA	P180B	19
INTERVENTION POUR IMPAYÉ OU MANQUEMENT CONTRACTUEL		
Intervention pour impayé ou manquement contractuel	P200	22
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNÉES DE RELEVÉ		
Collecte et transmission récurrente de la courbe de charge	P300B	24
Transmission des index et autres données brutes du compteur	P305A	25
Prestation de relève à pied	P350	26
Relevé spécial	P360	27
Transmission infra-journalière des données du compteur	P375A	28
Transmission de l'historique de courbe de charge	P380	29
Transmission de l'historique d'index	P385	30
VERIFICATION D'APPAREILS		
Intervention pour permettre la vérification des protections	P400	31
Vérification des protections	P401	32
Intervention pour permettre la vérification des protections	P410	35
Intervention pour permettre la vérification simultanée des protections	P415	36
Vérification sur le dispositif de comptage	P420	37
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNÉES DE RELEVÉ		
Prestation complémentaire de comptage	P430	40
INTERVENTIONS D'EXPLOITATION		
Séparation de réseaux	P460A, P460B	41,42
Bilan standard semestriel de continuité	P600	43
Analyse ponctuelle des variations lentes de tension	P610	44
Analyse ponctuelle de la qualité de l'alimentation	P620	45
RACCORDEMENT ET MODIFICATION DE RACCORDEMENT		
Raccordement	P840	46
Déplacement de compteur / déplacement et modification de l'installation	P860	47
Suppression de raccordement	P880	48
AUTRES PRESTATIONS		
Intervention de courte durée	P940A, P940B	49,5
Protections de chantier	P960	51

Synthèse des prestations proposées en fonction des segments clients

SOMMAIRE DES PRESTATIONS PROPOSEES	N° FICHE	SEGMENT CONSOMMATEUR			
		P1	P2	P3	P4
MISE EN SERVICE - RESILIATION					
Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau	P100A	X	X	X	
Mise en service d'un raccordement d'une nouvelle installation de production	P100B				X
Mise en service sur raccordement existant	P120A				X
Mise en service d'une installation de production sur raccordement existant	P120B				X
Changement de Responsable d'Équilibre	P130	X	X	X	X
Résiliation du contrat d'accès au réseau	P140	X	X	X	X
INTERVENTION SUR POINT D'INJECTION					
Modification de comptage sur réducteurs	P160A	X	X	X	
Modification de comptage à lecture directe	P160B				X
Modification de puissance de raccordement - BT ≤ 36 kVA	P180B				X
INTERVENTION POUR IMPAYE OU MANQUEMENT CONTRACTUEL					
Intervention pour impayé ou manquement contractuel et rétablissement	P200	X	X	X	X
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES DE RELEVÉ					
Collecte et transmission récurrente de la courbe de mesure	P300B	X	X	X	
Transmission des index et autres données brutes du compteur	P305A	X	X	X	
Prestation de relève à pied	P350	X	X	X	
Relevé spécial	P360	X	X	X	X
Transmission infra-journalière des données du compteur	P375A	X	X	X	
Transmission de l'historique de courbe de charge	P380	X		X	
Transmission de l'historique d'index	P385	X	X	X	X
VERIFICATION D'APPAREILS					
Intervention pour permettre la vérification des protections HTA par un prestataire agréé	P400	X	X		
Vérification des protections	P401	X	X	X	X
Intervention pour permettre la vérification des protections de découplage par un prestataire agréé	P410	X	X	X	X
Intervention pour permettre la vérification simultanée des protections HTA et des protection de découplage par un prestataire agréé	P415	X	X		
Vérification sur le dispositif de comptage	P420	X	X	X	X
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES DE RELEVÉ					
Prestation complémentaire de comptage	P430	X	X	X	X
INTERVENTIONS D'EXPLOITATION					
Séparation de réseaux	P460A, P460B	X	X	X	X
Bilan standard semestriel de continuité	P600	X	X	X	X
Analyse ponctuelle des variations lentes de tension	P610	X	X	X	X
Analyse ponctuelle de la qualité de l'alimentation	P620	X	X	X	X
RACCORDEMENT ET MODIFICATION DE RACCORDEMENT					
Raccordement	P840	X	X	X	X
Déplacement de compteur / déplacement et modification de raccordement	P860	X	X	X	X
Suppression de raccordement	P880				
AUTRES PRESTATIONS					
Intervention de courte durée	P940A, P940B	X	X	X	X
Protections de chantier	P960	X			X

Catalogue des prestations - Version 1er août 2023

Synthèse des tarifs en vigueur

SOMMAIRE DES PRESTATIONS PROPOSEES	N° FICHE	TARIF HEURES OUVREES		TARIF HORS HEURES OUVREES	
		€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
MISE EN SERVICE - RESILIATION					
Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau	P100A	174,62	209,54	289,96	347,95
Mise en service d'un raccordement d'une nouvelle installation de production	P100B				
opt 1 : "injection surplus"		NF	NF	NF	NF
opt 2 : "injection totalité"		45,16	54,19	77,72	93,26
Mise en service sur raccordement existant	P120A	111,78	134,14	185,58	222,70
Mise en service d'une installation de production sur raccordement existant	P120B				
opt 1 : "injection surplus"		NF	NF	NF	NF
opt 2 : "injection totalité"		9,52	11,42	16,38	19,66
Changement de Responsable d'Équilibre	P130	NF	NF	NF	NF
Résiliation du contrat d'accès au réseau	P140	8,64	10,37	12,96	15,55
INTERVENTION SUR POINT D'INJECTION					
Modification de comptage sur réducteurs	P160A				
opt 1 : sans changement de compteur (réglage simple, mise à jour des outils)		173,58	208,30	284,98	341,98
opt 2 : avec changement de compteur		434,82	521,78	718,80	862,56
opt 3 : à distance		18,91	22,69		
Modification de comptage à lecture directe	P160B	50,67	60,80	87,20	104,64
Modification de puissance de raccordement - BT ≤ 36 kVA	P180B				
opt 1 : avec réglage de l'appareil de contrôle (disjoncteur)		34,04	40,85	57,67	69,20
opt 2 : avec changement du disjoncteur		50,67	60,80	85,82	102,98
opt 3 : avec passage de monophasé à triphasé		143,09	171,71	242,36	290,83
opt 4 : avec passage de triphasé à monophasé		143,09	171,71	242,36	290,83
opt 5 : avec intervention à distance (Linky)		3,35	4,02		
opt 6 : avec étude technique		Devis	Devis		
INTERVENTION POUR IMPAYE OU MANQUEMENT CONTRACTUEL					
Intervention pour impayé ou manquement contractuel et rétablissement	P200				
opt 1 : suspension de la desserte		129,63	155,56		
opt 2 : rétablissement de la desserte		151,84	182,21	252,14	302,57
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES DE RELEVÉ					
Collecte et transmission récurrente de la courbe de mesure	P300B	NF	NF	NF	NF
Transmission des index et autres données brutes du compteur	P305A	NF	NF	NF	NF
Prestation de relève à pied	P350	100,10	120,12		
Relevé spécial	P360	63,51	76,21	104,98	125,98
Transmission infra-journalière des données du compteur	P375A	NF	NF	NF	NF
Transmission de l'historique de courbe de charge	P380	NF	NF	NF	NF
Transmission de l'historique d'index	P385	NF	NF	NF	NF
VERIFICATION D'APPAREILS					
Intervention pour permettre la vérification des protections HTA par un prestataire agréé	P400	363,20	435,84	603,12	723,74
Vérification des protections	P401				
opt 1 : vérification des protections HTA effectuée par Priméo		351,01	421,21	531,78	638,14
opt 2 : vérification des protections de découplage effectuée par Priméo		351,01	421,21	531,78	638,14
opt 3 : vérification complète des protections effectuée par Priméo		421,56	505,87	654,51	785,41

Catalogue des prestations - Version 1er août 2023

Synthèse des tarifs en vigueur

SOMMAIRE DES PRESTATIONS PROPOSEES	N° FICHE	TARIF HEURES OUVREES		TARIF HORS HEURES OUVREES	
		€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Intervention pour permettre la vérification des protections de découplage par un prestataire agréé	P410	363,20	435,84	603,12	723,74
Intervention pour permettre la vérification simultanée des protections HTA et des protection de découplage par un prestataire agréé	P415	447,02	536,42	742,31	890,77
Vérification sur le dispositif de comptage	P420				
<i>opt 1 : vérification métrologique du ou des compteur(s)</i>		307,30	368,76	490,41	588,49
<i>opt 2 : vérification suite à changement de TC, TT, HTA</i>		179,18	215,02	294,27	353,12
<i>opt 3 : vérification visuelle du ou des compteur(s)</i>		34,04	40,85	58,60	70,32
TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES DONNEES DE RELEVÉ					
Prestation complémentaire de comptage	P430				
INTERVENTIONS D'EXPLOITATION					
Séparation de réseaux	P460A	290,23	348,28	475,97	571,16
Séparation de réseaux	P460B	199,10	238,92	336,77	404,12
Bilan standard semestriel de continuité	P600	271,73	326,08		
Analyse ponctuelle des variations lentes de tension	P610	395,61	474,73	592,51	711,01
Analyse ponctuelle de la qualité de l'alimentation	P620	1 619,35	1 943,22	2 425,71	2 910,85
RACCORDEMENT ET MODIFICATION DE RACCORDEMENT					
Raccordement	P840	Barème	Barème	Devis	Devis
Déplacement de compteur / déplacement et modification de raccordement	P860	Barème	Barème	Devis	Devis
Suppression de raccordement	P880	Devis	Devis	Devis	Devis
AUTRES PRESTATIONS					
Intervention de courte durée	P940A	110,39	132,47	183,26	219,91
Intervention de courte durée	P940B	28,52	34,22	49,08	58,90
Protections de chantier	P960				
<i>Cas 1 : isolation du réseau nu BT par pose de matériels isolants</i>		314,00	376,80	942,05	1 130,46
<i>Cas 2 : autres cas d'isolation du réseau</i>		9,85	11,82	9,85	11,82

Catalogue des prestations - Version 1er août 2023

Frais annexes

Désignation	Segments	Prestations concernées	Description	Tarif (TVA 20 %)
INTERVENTION EXPRESS	P1 à P3	■ Première mise en service ■ Modification de comptage sur réducteurs ■ Intervention pour impayé (rétablissement d'alimentation) ■ Relevé spécial ■ Enquête	Tout rendez-vous demandé en version express	67,04 € TTC Le montant du frais s'ajoute au prix de la prestation
	P4	■ Modification de comptage sur réducteurs ■ Intervention pour impayé (rétablissement d'alimentation) ■ Relevé spécial	Tout rendez-vous demandé en version express	41,03 € TTC Le montant du frais s'ajoute au prix de la prestation
DEDIT	P1 à P3	■ Toutes interventions quelle que soit la prestation	Frais correspondant à une annulation de rendez-vous prévue à moins de 2 jours	33,52 € TTC La prestation qui fait l'objet de l'annulation de rendez-vous n'est pas facturée
	P4	■ Toutes interventions quelle que soit la prestation	Frais correspondant à une annulation de rendez-vous prévue à moins de 2 jours	19,50 € TTC La prestation qui fait l'objet de l'annulation de rendez-vous n'est pas facturée
DEPLACEMENT VAIN	P1 à P3	■ Toutes interventions quelle que soit la prestation sauf mention particulière	Rendez-vous manqué du fait du client, du fournisseur ou du tiers autorisé	130,79 € TTC (heures ouvrées) 217,14 € TTC (heures non ouvrées) La prestation qui fait l'objet de l'annulation de rendez-vous n'est pas facturée
	P4		Rendez-vous manqué du fait du client, du fournisseur ou du tiers autorisé	34,22 € TTC (heures ouvrées) 58,90 € TTC (heures non ouvrées) La prestation qui fait l'objet de l'annulation de rendez-vous n'est pas facturée
DUPLICATA DE DOCUMENT TYPE 1	P1 à P4		Frais applicable suite à l'envoi d'un document interne de moins de 12 mois	16,48 € TTC
FORFAIT AGENT ASSERMENTE	P1 à P3		Forfait appliqué en cas de manipulation frauduleuse du dispositif de comptage	620,27 € TTC
	P4		Forfait appliqué en cas de manipulation frauduleuse du dispositif de comptage	506,33 € TTC

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P1, P2, P3

P100A

Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement

La prestation consiste en la mise sous tension d'un nouveau point de connexion, à la suite de travaux de raccordement.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- l'ensemble du dispositif contractuel entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS ait été signé,
- le producteur dispose effectivement d'un contrat de soutirage dans le cas où un soutirage est lié au point d'injection,
- le producteur ait réglé la totalité du montant des travaux de raccordement,
- pour le raccordement et l'activation de la ligne RTC, le producteur ait mis à disposition de Priméo Réseau de Distribution SAS un point de raccordement téléphonique dédié, disponible et conforme aux normes de télécommunications, à proximité immédiate du compteur,
- le client produise l'attestation de conformité, visée par un organisme de contrôle habilité, de l'installation de production.

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel du site au périmètre du responsable d'équilibre,
- Le raccordement et l'activation de la ligne Réseau Téléphonique Commuté,
- La mise à disposition du raccordement,,
- La programmation des compteurs mesurant les flux d'injection et le cas échéant les flux de soutirage,
- Le relevé des index.

Tarif de la prestation	209,54 € TTC en heures ouvrées
	347,95 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 2 options.

P100B

Mise en service du raccordement d'une nouvelle installation de production

La prestation consiste en la mise sous tension d'une nouvelle installation de production à la suite d'éventuels travaux de raccordement.

Option 1 = Mise en service avec injection du surplus de production

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- l'ensemble du dispositif contractuel entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS ait été signé,
- le producteur dispose effectivement d'un contrat de soutirage dans le cas où un soutirage est lié au point d'injection,
- le producteur ait réglé la totalité du montant des travaux de raccordement,
- le producteur ou son représentant soit présent lors de l'intervention, (lorsqu'elle n'est pas téléopérée),
- le producteur ait produit l'attestation de conformité visée par Consuel, de l'installation de production.

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel du site au périmètre du responsable d'équilibre,
- Le remplacement, le cas échéant, du compteur soutirage existant par un compteur communicant,
- La programmation du compteur mesurant les flux d'injection et le cas échéant les flux de soutirage,
- Le test, le cas échéant, de la protection de découplage,
- Le réglage du disjoncteur branchement, le cas échéant,
- Le relevé d'index.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	10 jours ouvrés NB: avec un compteur communicant, la mise en service est réalisée à distance par télé-opération au plus tôt le lendemain de la demande
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 2 options.

P100B

Mise en service du raccordement d'une nouvelle installation de production

La prestation consiste en la mise sous tension d'une nouvelle installation de production à la suite d'éventuels travaux de raccordement.

Option 2 = Mise en service avec injection de la totalité de la production

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- l'ensemble du dispositif contractuel entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS ait été signé,
- le producteur dispose effectivement d'un contrat de soutirage dans le cas où un soutirage est lié au point d'injection,
- le producteur ait réglé la totalité du montant des travaux de raccordement,
- le producteur ou son représentant soit présent lors de l'intervention, (lorsqu'elle n'est pas téléopérée),
- le producteur ait produit l'attestation de conformité visée par Consuel, de l'installation de production.

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel du site au périmètre du responsable d'équilibre,
- La mise sous tension de l'installation (pose des coupe-circuit branchement)
- La programmation du compteur mesurant les flux d'injection et le cas échéant les flux de soutirage,
- Le test de la protection de découplage,
- Le réglage du disjoncteur branchement,
- Le relevé d'index.

Tarif de la prestation	54,19 € TTC en heures ouvrées
	93,26 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	1 jour ouvré
Contacteur Priméo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P4

P120A

Mise en service sur raccordement existant

La prestation consiste à mettre en service un point de connexion existant, dont le raccordement n'a pas été déposé ou déconnecté du réseau

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- l'ensemble du dispositif contractuel entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS ait été signé,
- le producteur dispose effectivement d'un contrat de soutirage dans le cas où un soutirage est lié au point d'injection,
- le producteur ou son représentant soit présent lors de l'intervention,
- le client produise l'attestation de conformité, visée par un organisme de contrôle habilité, de l'installation de production.

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel du site au périmètre du responsable d'équilibre,
- La décondamnation des appareils de séparation du réseau,
- Le relevé des index,
- La vérification visuelle du poste,
- La vérification visuelle de fonctionnement du ou des compteurs.

Tarif de la prestation	134,14 € TTC en heures ouvrées
	222,70 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 2 options.

P120B

Mise en service d'une installation de production sur raccordement existant

La prestation consiste à mettre en service une installation de production, dont le raccordement n'a pas été déposé ou déconnecté du réseau (par exemple en cas de changement de propriétaire)

Option 1 : Mise en Service avec injection du surplus de production

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- l'ensemble du dispositif contractuel entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS ait été signé, ou que celui-ci dispose d'un contrat unique injection avec un fournisseur d'électricité,
- le producteur dispose effectivement d'un contrat de soutirage dans le cas où un soutirage est lié au point d'injection,
- le producteur ou son représentant soit présent lors de l'intervention (en cas de déplacement).

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel du site au périmètre du responsable d'équilibre,
- Le remplacement, le cas échéant, du compteur soutirage existant par un compteur communicant et le réglage du disjoncteur,
- La programmation du dispositif de comptage, si nécessaire,
- Le rétablissement, le cas échéant, de l'accès au réseau
- Le relevé d'index.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 2 options.

P120B

Mise en service d'une installation de production sur raccordement existant

La prestation consiste à mettre en service une installation de production, dont le raccordement n'a pas été déposé ou déconnecté du réseau (par exemple en cas de changement de propriétaire)

Option 1 : Mise en Service avec injection de la totalité de production

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- l'ensemble du dispositif contractuel entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS ait été signé, ou que celui-ci dispose d'un contrat unique injection avec un fournisseur d'électricité,
- le producteur dispose effectivement d'un contrat de soutirage dans le cas où un soutirage est lié au point d'injection,
- le producteur ou son représentant soit présent lors de l'intervention (en cas de déplacement).

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel du site au périmètre du responsable d'équilibre,
- Le remplacement, le cas échéant, du compteur soutirage existant par un compteur communicant,
- La programmation du dispositif de comptage, si nécessaire,
- Le rétablissement, le cas échéant, de l'accès au réseau
- Le relevé d'index.

Tarif de la prestation	11,42 € TTC en heures ouvrées
	19,66 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P1 P2 P3 P4

P130

Changement de responsable d'équilibre

La prestation consiste à effectuer le rattachement au périmètre d'un nouveau responsable d'équilibre

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que le changement de responsable d'équilibre ait été notifié (réception par Priméo Réseau de Distribution SAS d'un nouvel accord de rattachement au périmètre d'équilibre du nouveau responsable d'équilibre)

| Actes inclus dans la prestation

- Le rattachement contractuel au périmètre du nouveau responsable d'équilibre,
- La transmission d'un relevé (ou télé-relevé) à la date du changement effectif de périmètre d'équilibre.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	La prestation est réalisée au 1er jour du mois M si la demande est formulée au moins 7 jours calendaires avant la fin du mois M-1. Dans les autres cas, elle est réalisée au 1er du mois M+1,
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Mise en service - Résiliation	1	Producteur P1 P2 P3 P4

P140

Résiliation du contrat d'accès au réseau

La prestation consiste à résilier le contrat d'accès au réseau public de distribution conclu entre le producteur et Priméo Réseau de Distribution SAS

Clauses restrictives

La mise hors tension ou la déconnexion du réseau n'est pas systématique. En particulier, elle est impossible lorsqu'il y a un soutirage au point de connexion. Il appartient alors au producteur d'assurer le découplage de son installation de production.

| Actes inclus dans la prestation

- La résiliation du contrat
- La sortie contractuelle du périmètre du responsable d'équilibre,
- La transmission des données de comptage (courbes de charge ou index) aux acteurs concernés (producteur, responsable d'équilibre, tiers autorisé),
- Le relevé et la transmission des index de résiliation,
- La mise hors tension ou la déconnexion du réseau chaque fois que possible.

Tarif de la prestation	10,37 € TTC en heures ouvrées
	15,55 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention sur point d'injection	1	Producteur P1 P2 P3

Cette prestation comporte 2 cas de réalisation.

P160A

Modification de comptage sur réducteurs

La prestation consiste en la modification du comptage dans des conditions de réalisation dépendant de la situation technique rencontrée sur place.

Cas 1 = Sans changement de compteur (réglage simple, mise à jour des outils)

Cas 2 = Avec changement de compteur

| Actes inclus dans la prestation

- La modification de câblage si nécessaire,
- Le remplacement de mémoire et/ou le réglage d'horloge,
- La programmation du compteur
- Le relevé des index

| Actes inclus dans la prestation

- L'adaptation éventuelle du panneau de comptage,
- La pose du nouveau compteur,
- La programmation du compteur et ou réglage d'horloge,
- Le relevé des index

Tarif de la prestation	208,30 €	TTC en heures ouvrées
	341,98 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés 5 jours ouvrés (express)	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Tarif de la prestation	521,78 €	TTC en heures ouvrées
	862,56 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés 5 jours ouvrés (express)	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve qu'elle ne concerne pas une modification de comptage nécessaire à une évolution de la puissance de raccordement. Se reporter à la fiche P840.

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention sur point d'injection	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 2 options.

P160B

Modification de comptage en lecture directe

La prestation consiste en l'ensemble des opérations de paramétrage et de contrôles de l'un des compteurs du dispositif de comptage ayant fait l'objet d'une modification et contribuant à la mesure des énergies issues de la production.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- elle ne concerne pas le remplacement d'un compteur à index par un compteur à courbe de charge (passage de segment P4 à P3, dans ce cas se reporter à la fiche P160A),
- elle ne concerne pas une modification de comptage nécessaire à une évolution de la puissance de raccordement (dans ce cas reporter à la fiche P840)

Option 1 = Modification du dispositif de comptage

| Actes inclus dans la prestation

- Le changement du ou des compteur(s) si nécessaire,
- La programmation du ou des compteur(s) si nécessaire,
- L'adaptation du panneau de comptage si nécessaire
- Relevé d'index.

Tarif de la prestation	60,80 € TTC en heures ouvrées
	104,64 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention sur point d'injection	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 2 options.

P160B

Modification de comptage en lecture directe

La prestation consiste en l'ensemble des opérations de paramétrage et de contrôles de l'un des compteurs du dispositif de comptage ayant fait l'objet d'une modification et contribuant à la mesure des énergies issues de la production.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- elle ne concerne pas le remplacement d'un compteur à index par un compteur à courbe de charge (passage de segment P4 à P3, dans ce cas se reporter à la fiche P160A),
- elle ne concerne pas une modification de comptage nécessaire à une évolution de la puissance de raccordement (dans ce cas reporter à la fiche P840)

Option 2 = Modification de la sortie télé-information du compteur communicant

| Actes inclus dans la prestation

- La modification par télé-opération du mode "historique" en mode "standard" ou inversement.

Tarif de la prestation	60,80 € TTC en heures ouvrées
	104,64 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention sur point d'injection	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 6 cas de réalisation.

P180B

Modification de puissance de raccordement - BT ≤ 36 kVA

La prestation consiste à modifier la puissance de raccordement en injection du point de connexion. Pour une modification de puissance qui nécessite une modification de l'ouvrage de raccordement (passage de monophasé à triphasé ou inversement), les travaux feront l'objet d'un devis adressé au client. Cette fiche comprend plusieurs cas de réalisation, fonction de la configuration technique du point de connexion. Le passage de monophasé à triphasé et inversement, sans modification contractuelle, est réalisé par une prestation de rattachement P860.

Cas 1 = Avec réglage de l'appareil de contrôle (disjoncteur)

| Actes inclus dans la prestation

- Le réglage du disjoncteur,
- Le test de la (des) protection(s) de découplage,
- Le relevé des index

Cas 2 = Avec changement de disjoncteur

| Actes inclus dans la prestation

- Le changement du disjoncteur ,
- Le réglage du disjoncteur,
- Le test de la (des) protection(s) de découplage,
- Le relevé des index

NB : dans le cas de l'injection en surplus (ou excédent) le réglage du disjoncteur s'effectue à hauteur de la Puissance de Raccordement en soutirage

Tarif de la prestation	40,85 €	TTC en heures ouvrées
	69,20 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Tarif de la prestation	60,80 €	TTC en heures ouvrées
	102,98 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve qu'elle ne concerne pas une modification de comptage nécessaire à une évolution de la puissance de raccordement. Se reporter à la fiche P840.

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention sur point d'injection	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 6 cas de réalisation.

P180B

Cas 3 = Avec passage de monophasé à triphasé

| Actes inclus dans la prestation

- Le changement du disjoncteur,
- Le changement du compteur,
- Le réglage du disjoncteur,
- La programmation du compteur si nécessaire
- Le changement du panneau de comptage si nécessaire
- Le changement de coupe-circuit
- Le test de la (des) protection(s) de découplage
- Le relevé des index

Cas 4 = Avec passage de triphasé à monophasé

| Actes inclus dans la prestation

- Le changement du disjoncteur,
- Le changement du compteur,
- Le réglage du disjoncteur,
- La programmation du compteur si nécessaire
- Le changement du panneau de comptage si nécessaire
- Le changement de coupe-circuit
- Le test de la (des) protection(s) de découplage
- Le relevé des index

NB : dans le cas de l'injection en surplus (ou excédent) le réglage du disjoncteur s'effectue à hauteur de la Puissance de Raccordement en soutirage

Tarif de la prestation	171,71 € TTC en heures ouvrées
	290,83 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Tarif de la prestation	171,71 € TTC en heures ouvrées
	290,83 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Clauses restrictives (cas 3-4)

La prestation est réalisée sous réserve que :
 - Un rendez-vous ait lieu avant l'intervention,
 - Les caractéristiques électriques du raccordement soient compatibles.

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention sur point d'injection	1	Producteur P4

Cette prestation comporte 6 cas de réalisation.

P180B

Cas 5 = Avec intervention à distance compteur communicant

| Actes inclus dans la prestation

- La transmission des index

Dans ce cas, il incombe au client de tester lui-même le bon fonctionnement de sa(ses) protection(s) de découplage

Cas 6 = Avec étude technique

| Actes inclus dans la prestation

La prestation est décrite dans le barème de facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité concédé à Priméo Réseau de Distribution SAS et comprend principalement :

- L'étude d'une solution technique
- La rédaction et la transmission du devis au client
- La réalisation des travaux (y compris changement du dispositif de comptage si nécessaire) après acceptation du devis par le client
- Le test de la (des) protection(s) de découplage
- Le relevé des index des compteurs (ancien et nouveau, le cas échéant)

NB : dans le cas de l'injection en surplus (ou excédent) le réglage du disjoncteur s'effectue à hauteur de la Puissance de Raccordement en soutirage

Tarif de la prestation	4,02 €	TTC en heures ouvrées
Délai standard	1 jour ou à date souhaitée (sous réserve de fonctionnement de télé-opération)	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Tarif de la prestation	Devis
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Clauses restrictives (cas 3-4)

La prestation est réalisée sous réserve que :
- Un rendez-vous ait lieu avant l'intervention,
- Les caractéristiques électriques du raccordement soient compatibles.

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention pour impayé ou manquement contractuel	1	Producteur P1 P2 P3 P4

Cette prestation comprend 2 options.

P200

Intervention pour impayé ou manquement contractuel et rétablissement

La prestation consiste à interrompre ou rétablir l'accès au réseau dans le cadre du non respect de clause contractuelle (notamment défaut de paiement ou atteinte à la sécurité du réseau)

Clauses restrictives

En cas d'impossibilité de réaliser la prestation demandée du fait du producteur, y compris en cas d'opposition ou de menace physique, la prestation est considérée comme réalisée.

OPTION 1 Suspension de la desserte | Actes inclus dans la prestation

- L'ouverture des arrivées HTA (points de connexion P1-P2) ou l'enlèvement de fusibles (points de connexion P3-P4)
- Le relevé d'index

Tarif de la prestation	155,56 € TTC en heures ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacter Primeo Réseau de	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Intervention pour impayé ou manquement contractuel	1	Producteur P1 P2 P3 P4

Cette prestation comprend 2 options.

P200

Intervention pour impayé ou manquement contractuel et rétablissement

La prestation consiste à interrompre ou rétablir l'accès au réseau dans le cadre du non respect de clause contractuelle (notamment défaut de paiement ou atteinte à la sécurité du réseau)

Clauses restrictives

En cas d'impossibilité de réaliser la prestation demandée du fait du producteur, y compris en cas d'opposition ou de menace physique, la prestation est considérée comme réalisée.

OPTION 2 Rétablissement de la desserte | Actes inclus dans la prestation

- Le rétablissement de la desserte
- Le relevé d'index

Tarif de la prestation	182,21 € TTC en heures ouvrées
	302,57 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	1 jour ouvré
Contacteur Primeo Réseau de	Téléphone, e-mail, courrier, accueil agence

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relève	1	Producteur P1 P2 P3

P300B

Collecte et transmission récurrente de la courbe de mesure

L prestation consiste à activer la collecte et tranmsettre au demandeur, à fréquence mensuelle, la courbe de mesure des données brutes au pas 10 minutes d'un point de connexion actif.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- le site soit équipé d'un compteur télé-accessible et compatible à la courbe de mesure,
- le demandeur garantisse dispose d'une autorisation expresse du producteur l'orsqu'il ne s'agit pas de ce dernier.

| Actes inclus dans la prestation

- L'activation de la collecte de la courbe de mesure dans le système d'information,
- La résiliation de l'abonnement en cours, le cas échéant,
- La mise en place de l'abonnement au service de transmission récurrente de la courbe de mesure demandée.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relève	1	Producteur P1 P2 P3

P305A

Transmission des index et autres données brutes du compteur

La prestation consiste à permettre au demandeur de s'abonner à l'ensemble des données brutes du compteur par le biais d'un accès direct à la plateforme mise à disposition par Priméo Réseau de Distribution SAS

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- le site soit équipé d'un compteur électronique communiquant avec boîtier IP,
- le demandeur garantisse dispose d'une autorisation expresse du producteur lorsqu'il ne s'agit pas de ce dernier.

| Actes inclus dans la prestation

- La mise en place de l'abonnement au service d'accès à la plateforme de télérelève www.primeo-reseau.fr, selon la charte d'utilisation et les modalités d'accès précisées dans les documents associés.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	5 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relève	1	Producteur P1 P2 P3

P350

Prestation de relevé à pied

Cette relève s'adresse aux clients refusant la pose d'un compteur évolué ou l'activation du dispositif de télécommunication. Sa mise en place permet de facturer à ces utilisateurs les surcoûts générés du fait du maintien de la relève à pied.

Clauses restrictives

La prestation n'est plus facturée lorsque le client permet la pose d'un compteur évolué et/ou l'activation du dispositif de télécommunication, en rendant l'accès à Priméo Réseau de Distribution SAS au dispositif de comptage.

| Actes inclus dans la prestation

- Le relevé sur site des données de comptage.

Tarif de la prestation	120,12 € TTC
Délai standard	Selon le calendrier de relevé défini par Priméo Réseau de Distribution SAS
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relevé	1	Producteur P1 P2 P3 P4

P360

Relevé spécial

La prestation consiste à effectuer un relevé en dehors du relevé cyclique.

| Actes inclus dans la prestation

- Le relevé ou auto-relevé des données de comptage,
- La validation de la courbe de mesure le cas échéant,
- La vérification du fonctionnement apparent des appareils en cas de doute (index, paramétrage, intégrité...)
- La transmission des données de comptage au producteur

Tarif de la prestation	76,21 €	TTC en heures ouvrées
	125,98 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés (express = 5 jours ouvrés)	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relevé	1	Producteur P1 P2 P3

P375A

Transmission infra-journalière des données du compteur

La prestation consiste à permettre au demandeur de recevoir à chaque sollicitation les données brutes du compteur (y compris courbes de production)

Le demandeur doit déclarer le canal de réception par lequel il souhaite recevoir les données (mail ou plateforme www.primeo-reseau.fr).

La demande est formulée pour chaque PRM.

Les données transmises sont :

- Celles mesurées lors des dernières 24 heures pour la courbe de production,
- Celles présentes dans le compteur lors de son interrogation pour les index .

Pour un même PRM, toute nouvelle demande n'est pas autorisée tant que la précédente n'est pas traitée.

| Actes inclus dans la prestation

- La transmission des données au demandeur.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- Le site soit équipé d'un compteur électronique communicant, avec boîtier IP,
- Le demandeur garantisse disposer de l'autorisation expresse du producteur lorsqu'il ne s'agit pas de ce dernier.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	Dans les 4 h suivant la demande sous réserve d'avoir préalablement un accès à la plateforme de relève dédiée
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relevé	1	Producteur P1 P3

F380

Transmission de l'historique de courbe de charge

La prestation consiste à fournir la courbe de mesure d'un point de connexion actif sur une période rétroactive de 1 an au maximum à compter de la date de la demande.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- Le demandeur garantit disposer de l'autorisation expresse du producteur lorsqu'il ne s'agit pas de ce dernier,
 - La composante annuelle de comptage du tarif d'acheminement (injection), appliquée au point de connexion soit celle relative aux grandeurs mesurées correspondant à la courbe de mesure,
- La courbe de mesure demandée concerne l'énergie injectée par le détenteur du contrat d'accès au réseau attaché au point de connexion au moment de la demande.

| Actes inclus dans la prestation

- La récupération des index correspondant à la demande,
- L'envoi de la courbe de mesure au demandeur par mail ou par courrier sur support informatique.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relevé	1	Producteur P1 P2 P3 P4

P385

Transmission de l'historique d'index

La prestation consiste à fournir l'historique des index d'un point de connexion actif sur une période rétroactive de 1 an au maximum à compter de la date de la demande

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que :

- Le demandeur garantit disposer de l'autorisation expresse du producteur pour la transmission de données demandées,
- Les index demandés concernent l'énergie injectée par le détenteur du contrat d'accès au réseau attaché au point de connexion au moment de la demande.

| Actes inclus dans la prestation

- La récupération des index correspondant à la demande.

Tarif de la prestation	NF - Prestation non facturée
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2

P400

Intervention pour permettre la vérification des protections HTA par un prestataire agréé

La prestation consiste à intervenir afin de permettre la vérification des équipements contribuant à la fonction de protection HTA de l'installation de production (Transformateur de courant, protections HTA NF C13-100) (prestation P401-Option 1) par un prestataire agréé, choisi par le client.

Pour rappel, dans tous les cas, l'intervention de Priméo Réseau de Distribution SAS est nécessaire pour donner l'accès aux ouvrages et en fin d'intervention pour vérifier les travaux effectués et remettre l'installation en situation initiale.

| Actes inclus dans la prestation

- La vérification des travaux effectués,
- Les manœuvres nécessaires à la remise en exploitation.

Tarif de la prestation	435,84 €	TTC en heures ouvrées
	723,74 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2 P3 P4

Cette prestation comporte 3 options -

P401 - Opt 1

Vérification des protections

La prestation consiste à vérifier tout ou partie des équipements contribuant à la fonction de protection HTA et de découplage de l'installation de production (transformateur de courant, protections HTA NF C13-100, protections de découplage).

OPTION 1 - Vérification seule des protections HTA

La prestation consiste à vérifier tout ou partie des équipements contribuant à la fonction de protection HTA de l'installation client (Transformateur de Courant, Protections HTA NF C13-100)

Le producteur peut aussi confier la vérification des protections à un prestataire agréé. Sont considérés agréés les prestataires accrédités COFRAC. Dans tous les cas, l'intervention de Priméo Réseau de Distribution est nécessaire pour donner l'accès aux ouvrages et en fin d'intervention pour vérifier les travaux effectués et remettre l'installation en situation initiale (P400)

| Actes inclus dans la prestation

- Les manœuvres et la consignation, selon la délégation de responsabilité du chef d'établissement auquel est rattaché le point de connexion,
- L'installation et la dépose du matériel de vérification (chronomètre de précision, valise d'injection, câbles et accessoires)
- La vérification des protections HTA (y compris protection watt métrique homopolaire PWh si existante) et selon les cas leur réglage,
- La vérification des circuits de protections y compris le cas échéant la vérification des TC (Transformateurs de Courant) et TT (Transformateurs de Tension)
- La déconsignation et les manœuvres, selon la délégation de responsabilité du chef de l'établissement auquel est rattaché le point de connexion.

Tarif de la prestation	421,21 €	TTC en heures ouvrées
	638,14 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2 P3 P4

Cette prestation comporte 3 options -

P401-Opt 2

Vérification des protections

La prestation consiste à vérifier tout ou partie des équipements contribuant à la fonction de protection HTA et de découplage de l'installation de production (transformateur de courant, protections HTA NF C13-100, protections de découplage).

OPTION 2 - Vérification des protections de découplage

La prestation, qui concerne les clients possédant un moyen de production d'électricité de secours et ne disposant pas de contrat d'injection pour l'énergie injectée sur le réseau public de distribution, consiste à vérifier les équipements de protection de cette installation (Protections de découplage, Transformateurs de Courant)

| Actes inclus dans la prestation

- Les manœuvres et la consignation, selon la délégation de responsabilité du chef d'établissement auquel est rattaché le point de connexion,
- L'installation et la dépose du matériel de vérification (chronomètre de précision, valise d'injection, câbles et accessoires)
- La vérification des protections de découplage, et selon les cas leur réglage,
- La vérification des circuits de protections y compris le cas échéant la vérification des TC (Transformateurs de Courant) et TT (Transformateurs de Tension)
- La déconsignation et les manœuvres, selon la délégation de responsabilité du chef de l'établissement auquel est rattaché le point de connexion.

Tarif de la prestation	421,21 €	TTC en heures ouvrées
	638,14 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2

P401-Opt 3

Vérification des protections

La prestation consiste à vérifier tout ou partie des équipements contribuant à la fonction de protection HTA et de découplage de l'installation de production (transformateurs de courant, protections HTA NF C13-100, protections de découplage)

OPTION 3 Vérification simultanée de protection HTA et de découplage

| Actes inclus dans la prestation

- Les manœuvres et la consignation, selon la délégation de responsabilité du chef d'établissement auquel est rattaché le point de connexion,
- L'installation et la dépose du matériel de vérification (chronomètre de précision, valise d'injection, câbles et accessoires),
- La déconsignation et les manœuvres, selon la délégation de responsabilité du chef de l'établissement auquel est rattaché le point de connexion,
- La vérification des circuits de
- La vérification des protections HTA (y compris protection watt métrique homopolaire PWh si existante) et selon les cas leur réglage,
- La vérification des protections de découplage et selon les cas leur réglage.

Tarif de la prestation	505,87 €	TTC en heures ouvrées
	785,41 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteurs P1 P2 P3 P4

P410

Intervention pour permettre la vérification des protections de découplage par un prestataire agréé

La prestation consiste à intervenir afin de permettre la vérification du dispositif de protection de découplage de l'installation de production (transformateur de courant, protections de découplage) par Primeo Réseau de Distribution SAS (prestation P401-Option1) ou par un prestataire agréé choisi par le client.

Pour rappel, dans tous les cas, l'intervention de Priméo Réseau de Distribution SAS est nécessaire pour donner l'accès aux ouvrages et en fin d'intervention pour vérifier les travaux effectués et remettre l'installation en situation initiale.

| Actes inclus dans la prestation

- La vérification des travaux effectués,
- Les manœuvres nécessaires à la remise en exploitation.

Tarif de la prestation	435,84 €	TTC en heures ouvrées
	723,74 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2

P415

Intervention pour permettre la vérification des protections HTA et de découplage par un prestataire agréé

La prestation consiste à intervenir afin de permettre la vérification des équipements contribuant à la fonction de protection HTA et de découplage de l'installation de production (transformateur de courant, protections HTA NF C13-100, protections de découplage) par Priméo Réseau de Distribution SAS (prestation P401-Option 3) ou par un prestataire agréé choisi par le client.

Pour rappel , dans tous les cas, l'intervention de Priméo Réseau de Distribution SAS est nécessaire pour donner l'accès aux ouvrages et en fin d'intervention pour vérifier les travaux effectués et remettre l'installation en situation initiale.

| Actes inclus dans la prestation

- La vérification des travaux effectués effectués,
- Les manœuvres nécessaires à la remise en exploitation.

Tarif de la prestation	536,42 €	TTC en heures ouvrées
	890,77 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2 P3 P4

Cette prestation comporte 3 options.

P420A-1

Vérification sur le dispositif de comptage

La prestation consiste à effectuer une vérification métrologique du ou des compteur(s) sans dépose d'équipement. Pour les points de connexion P1-P2, la prestation peut être réalisée à l'initiative de Priméo Réseau de Distribution SAS suite à une intervention sur les Transformateurs de courant ou les Transformateurs de Tension par le producteur.

OPTION 1 - Vérification métrologique du ou des compteur(s)

Le client a le choix entre faire vérifier son compteur par un technicien de Priméo Réseau de Distribution SAS ou par un laboratoire extérieur. Dans le premier cas, la prestation est facturée au tarif indiqué dans le catalogue, si le compteur s'avère conforme. Dans le deuxième cas, la prestation est facturée au coût réel (y compris le coût du laboratoire) si le compteur s'avère conforme. Dans les deux cas, la vérification métrologique n'est pas facturée si un défaut est constaté sur le fonctionnement du compteur.

| Actes inclus dans la prestation

- L'installation du matériel (étalon de référence étalonné annuellement, valise d'injection, pince ampéremétrique, câbles et accessoires)
- La vérification métrologique,
- Le cas échéant, le contrôle de cohérence des TC (Transformateurs de Courant), TT (Transformateurs de Tension),
- Le relevé d'index,
- La dépose des appareils de vérification,
- La remise d'un constat de vérification métrologique.

Tarif de la prestation	368,76 €	TTC en heures ouvrées
	588,49 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Priméo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2 P3 P4

P420A-2

Vérification sur le dispositif de comptage

La prestation consiste à effectuer une vérification métrologique du ou des compteur(s) sans dépose d'équipement. Pour les points de connexion P1-P2, la prestation peut être réalisée à l'initiative de Priméo Réseau de Distribution SAS suite à une intervention sur les Transformateurs de courant ou les Transformateurs de Tension par le producteur.

OPTION 2 (Point de connexion P1-P2)

Vérification suite à changement de TC (Transformateur de Courant), TT (Transformateur de Tension)

| Actes inclus dans la prestation

- Le contrôle visuel de la chaîne de mesure,
- La vérification de la cohérence métrologique de l'installation,
- La vérification du câblage des TC (Transformateurs de Courant), TT (Transformateur de Tension),

Tarif de la prestation	215,02 €	TTC en heures ouvrées
	353,12 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Vérification d'appareils	1	Producteur P1 P2 P3 P4

P420A-3

Vérification sur le dispositif de comptage

La prestation consiste à effectuer une vérification métrologique du ou des compteur(s) sans dépose d'équipement. Pour les points de connexion P1-P2, la prestation peut être réalisée à l'initiative de Priméo Réseau de Distribution SAS suite à une intervention sur les Transformateurs de courant ou les Transformateurs de Tension par le producteur.

OPTION 3 Vérification visuelle du ou des compteur(s)

Cette prestation est réalisée exclusivement en présence du client.

| Actes inclus dans la prestation

- Le contrôle visuel du fonctionnement des appareils de comptage,
- Le relevé d'index,
- La remise d'un compte-rendu de contrôle visuel des appareils de comptage.

Tarif de la prestation	40,85 €	TTC en heures ouvrées
	70,32 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Traitement et transmission des données de relève	2	Producteur P1 P2 P3 P4

P430

Prestation complémentaire de comptage

La prestation consiste à effectuer le relevé, la validation et la publication au producteur de données du compteur (courbes de mesure ou index) situé dans l'installation intérieure

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que l'installation et la mise en service préalables du compteur situé dans l'installation intérieure aient été effectuées.

| Actes inclus dans la prestation

Lorsque le compteur est télé-relevé :

- Le télé-relevé,
- La validation et la publication de la courbe de mesure.

Lorsque le compteur n'est pas télé-relevé :

- Le relevé,
- La validation et la publication des index.

Tarif de la prestation	
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Interventions d'exploitation	1	Producteur P1 P2

P460A

Séparation des réseaux

La prestation consiste à mettre hors tension l'installation du client, afin que ce dernier puisse procéder à son entretien ou à des travaux.

Rappel : la déconnexion des têtes de câbles aux limites d'exploitation n'est pas comprise dans la prestation. Utilisation de la fiche P860.

Les points de séparation et les moyens à mettre en œuvre (ouverture des interrupteurs, pose de mise à la terre ou fermeture des sectionneurs de mise à la terre, mise hors tension des têtes de câbles d'alimentation...) sont choisis par Priméo Réseau de Distribution SAS en fonction des limites d'exploitation et de la nature des interventions à réaliser par le client.

| Actes inclus dans la prestation

- La décondamnation d'appareils si nécessaire (selon demande du client)
- Les manœuvres d'exploitation et la condamnation des interrupteurs du Réseau de Distribution Public pour en assurer la continuité
- La réalisation de la séparation du réseau,
- La VAT (Vérification d'Absence de Tension) et à la mise à la terre par un dispositif adapté au type de réseau si nécessaire,
- L'ouverture des appareils d'alimentation du poste client, en tenant compte des limites d'exploitation,
- La remise d'une Attestation de Séparation du Réseau (ASR) au chef d'établissement, précisant en particulier les limites des installations séparées.

Et à l'issue des travaux :

- Le contrôle de l'installation en présence du chef d'établissement ou de son représentant,
- La restitution de l'attestation de séparation du réseau (ASR),
- La condamnation des appareils si nécessaire,
- La remise sous tension de l'installation,
- La reprise du schéma normal d'exploitation.

NB : Dans l'intérêt général et afin de limiter le nombre de coupures annuelles subies par les utilisateurs du réseau, Priméo Réseau de Distribution SAS peut être amené à reporter une opération de séparation de réseau (certaines séparations de réseau nécessitent, en effet, de couper plusieurs utilisateurs)

Tarif de la prestation	348,28 €	TTC en heures ouvrées
	571,16 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	À une date convenue avec le producteur, sachant qu'un délai minimum de 21 jours est nécessaire pour la coordination des différents interlocuteurs.	
Contacteur Priméo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Interventions d'exploitation	1	Producteur P3 P4

P460B

Séparation des réseaux

La prestation consiste à mettre hors tension l'installation du client, afin que ce dernier puisse procéder à son entretien ou à des travaux.

Les points de séparation et les moyens à mettre en œuvre (ouverture des interrupteurs, pose de mise à la terre ou fermeture des sectionneurs de mise à la terre, mise hors tension des têtes de câbles d'alimentation...) sont choisis par Priméo Réseau de Distribution SAS en fonction des limites d'exploitation et de la nature des interventions à réaliser par le client.

| Actes inclus dans la prestation

- La décondamnation d'appareils si nécessaire (selon demande du client)
- La réalisation de la séparation du réseau,
- La VAT (Vérification d'Absence de Tension) et à la mise à la terre par un dispositif adapté au type de réseau si nécessaire,
- La remise d'une Attestation de Séparation du Réseau (ASR) au chef d'établissement, précisant en particulier les limites des installations séparées.

Et à l'issue des travaux :

- Le contrôle de l'installation en présence du chef d'établissement ou de son représentant,
- La restitution de l'attestation de séparation du réseau (ASR),
- La condamnation des appareils si nécessaire,
- La remise sous tension de l'installation,
- La reprise du schéma normal d'exploitation.

NB : Dans l'intérêt général et afin de limiter le nombre de coupures annuelles subies par les utilisateurs du réseau, Priméo Réseau de Distribution SAS peut être amené à reporter une opération de séparation de réseau (certaines séparations de réseau nécessitent, en effet, de couper plusieurs utilisateurs)

Tarif de la prestation	238,92 € TTC en heures ouvrées
	404,12 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	À une date convenue avec le producteur, sachant qu'un délai minimum de 21 jours est nécessaire pour la coordination des différents interlocuteurs.
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Interventions d'exploitation	1	Producteur P1 P2

P600

Bilan standard semestriel de continuité

La prestation consiste à adresser un bilan semestriel couvrant la période précédant la date d'envoi du bilan. Les coupures sont comptabilisées à partir des relevés effectués par Priméo Réseau de Distribution SAS sur le réseau alimentant le site.

| Actes inclus dans la prestation

L'envoi du bilan semestriel de continuité comprenant :

- Le nombre de coupures brèves et longues ou nombre global de coupures,
- Leurs motifs,
- Leur durée.

Tarif de la prestation	326,08 € TTC
Délai standard	1 mois à compter de la fin de la période concernée
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Interventions d'exploitation	2	Producteur P1 P2 P3 P4

P610

Analyse ponctuelle des variations lentes de tension

La prestation consiste à effectuer une mesure des variations de tension, afin de déterminer si les engagements réglementaires ou contractuels liés aux fluctuations lentes de tension sont respectés.

Le client peut choisir Priméo Réseau de Distribution SAS ou un autre prestataire agréé. Sont considérés agréés les prestataires accrédités COFRAC.

| Actes inclus dans la prestation

- La pose d'un analyseur de réseau,
- La dépose de l'analyseur de réseau,
- L'analyse des résultats,
- La rédaction et l'envoi du compte-rendu de l'analyse du demandeur.

Tarif de la prestation	474,73 €	TTC en heures ouvrées
	711,01 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	A la date convenue avec le producteur <i>(la période d'enregistrement se situe généralement entre 1 et 4 semaines, selon que la variation de tension supposée est aléatoire ou récurrente)</i>	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Interventions d'exploitation	2	Producteur P1 P2 P3 P4

P620

Analyse ponctuelle de la qualité de l'alimentation

La prestation consiste à effectuer une mesure de la qualité de l'alimentation, afin de déterminer si une perturbation provient du réseau ou si les engagements réglementaires ou contractuels sont respectés.

Le client peut choisir Priméo Réseau de Distribution SAS ou un autre prestataire agréé. Sont considérés agréés les prestataires accrédités COFRAC.

Selon la demande, l'analyse peut porter sur un ou plusieurs des éléments suivants :

- les fluctuations rapides (flicker/papillotement),
- les fluctuations lentes de tension,
- les creux de tension,
- les déséquilibres,
- la fréquence,
- les microcoupures,
- les harmoniques.

| Actes inclus dans la prestation

- La pose d'un analyseur de réseau,
- La dépose de l'analyseur de réseau,
- L'analyse des résultats,
- La rédaction et l'envoi du compte-rendu de l'analyse du demandeur.

Tarif de la prestation	1 943,22 € TTC en heures ouvrées
	2 910,85 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	À la date convenue avec le producteur <i>(la période d'enregistrement se situe généralement entre 1 et 4 semaines, selon que la variation de tension supposée est aléatoire ou récurrente)</i>
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Raccordement et modification de raccordement	3	Producteur P1 P2 P3 P4

P840

Clauses restrictives

La réalisation des travaux est soumise :

- À l'acceptation de la PDR par le demandeur du raccordement,
- Au respect de l'échéancier de paiement défini dans la PDR,
- la signature de la convention de raccordement,
- À l'acceptation formelle par la collectivité en charge de l'urbanisme, le cas échéant, de la prise en charge de l'extension du réseau ainsi que de la réalisation des travaux associés.

Dans le cas d'une modification de raccordement, si nécessaire, les conventions de raccordement et d'exploitation doivent être mises à jour.

Raccordement

La prestation consiste à raccorder physiquement une installation définitive au réseau existant conformément au barème de facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité concédé à Priméo Réseau de Distribution SAS. La prestation correspond également aux modifications de raccordement dans le cadre des demandes d'augmentation ou de diminution de la puissance souscrite par rapport à la puissance de raccordement initiale, lorsque des travaux sont nécessaires.

| Actes inclus dans la prestation

- L'étude de la solution technique,
- La rédaction de la Proposition de Raccordement (PDR : offre technique et financière, échéancier)
- Les travaux de raccordement du site au réseau public de distribution (y compris la pose du dispositif de comptage, et le cas échéant, le raccordement au Réseau Téléphonique Commuté si la ligne est disponible, et le réglage des protections).

Tarif de la prestation	Prestation sur devis établis selon les dispositions du barème de facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité concédé à Priméo Réseau de Distribution SAS
Délai standard	■ <i>Proposition de raccordement</i> = se reporter au barème de facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité concédé à Priméo Réseau de Distribution SAS (le délai d'envoi de la PDR est compté à partir de la réception de la totalité des éléments du dossier) ■ <i>Travaux</i> = Fin des travaux à une date convenue avec le producteur sous les réserves éventuelles inscrites dans la PDR (le délai standard de réalisation s'applique aux travaux sous maîtrise d'ouvrage de Priméo Réseau de Distribution SAS - il peut être différent lorsque l'opération requiert des travaux sous responsabilité d'autres maîtres d'ouvrage)
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Raccordement et modification de raccordement	3	Producteur P1 P2 P3 P4

P860

Déplacement de compteur / Déplacement et modification de raccordement

La prestation consiste à réaliser une ou plusieurs des opérations suivantes :

- déplacement du comptage d'un point de connexion,
- déplacement de tout ou partie des ouvrages du raccordement d'un point de connexion,
- modification de la technique du raccordement d'un point de connexion (passae aérien/souterrain par exemple).

Clauses restrictives

La réalisataion des travaux est soumise :

- À l'acceptation de la PDR par le demandeur du raccordement,
- Au respect de l'échéancier de paiement défini dans la PDR,
- À la signature préalable des avenants aux conventions de raccordement et d'exploitation si nécessaire.

| Actes inclus dans la prestation

- L'étude de la solution technique,
- La rédaction de la Proposition de Raccordement (PDR : offre technique et financière, échéancier)
- La réalisation des travaux (y compris changement de dispositif de comptage si nécessaire).

Tarif de la prestation	Prestation sur devis établis selon les dispositions du barème de facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité concédé à Priméo Réseau de Distribution SAS
Délai standard	■ Proposition de raccordement = Envoi dans les délais convenus avec le client et au maximum dans le délai figurant au barème de facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du réseau public de distribution d'électricité concédé à Priméo Réseau de Distribution SAS (le délai d'envoi de la PDR est compté à partir de la réception de la totalité des éléments du dossier). ■ Travaux = Fin des travaux à une date convenue avec le producteur sous les réserves éventuelles inscrites dans la PDR (le délai standard de réalisation s'applique aux travaux sous maîtrise d'ouvrage de Priméo Réseau de Distribution SAS - il peut être différent lorsque l'opération requiert des travaux sous responsabilité d'autres maîtres d'ouvrage)
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Raccordement et modification de raccordement	1	Propriétaire de l'installation Tiers autorisé

P880

Suppression de raccordement

La prestation consiste à supprimer le raccordement au réseau public de distribution d'un point de connexion ne correspondant pas à un raccordement provisoire.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve qu'aucun contrat de soutirage ne soit actif sur le point de connexion (en dehors des cas de danger grave et imminent ou de trouble)

| Actes inclus dans la prestation

- La rédaction de la Proposition Technique et Financière (PTF : offre technique et financière, échéancier),
- La mise hors tension de l'installation,
- Les travaux de suppression du raccordement.

Tarif de la prestation	Sur devis
Délai standard	■ Proposition Technique et Financière = Envoi dans les délais convenus avec le demandeur et au maximum sous 3 mois pour les points de connexion P1 à P3 et 10 jours pour les points de connexion P4 (le délai d'envoi de la PTF est compté à partir de la réception de la totalité des éléments du dossier) ■ Travaux = Fin des travaux à une date convenue avec le producteur sous les réserves éventuelles inscrites dans la PTF
Contacter Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier

Type de prestations	Catégorie	Segment
Autres prestations	1	Producteur P1 P2 P3

P940A

Intervention de courte durée

La prestation consiste à effectuer une intervention d'une durée inférieure à 15 minutes

Son objet peut être par exemple :

Pour tous les compteurs :

- la configuration des contacts clients,
- la vérification des contacts tarifaires,
- l'ouverture de local.

Clauses restrictives

La prestation est réalisée sous réserve que qu'elle ne corresponde pas au remplacement des piles soudées au compteur lorsque le compteur est propriété du client.

Pour les compteurs en propriété client :

- la pose de scellé,
- la dépose de scellé,
- le changement de pile (non soudée),
- le changement de batterie.

| Actes inclus dans la prestation

- Le traitement de l'objet correspondant à la demande.

Tarif de la prestation	132,47 €	TTC en heures ouvrées
	219,91 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Autres prestations	1	Producteur P4

P940B

Intervention de courte durée

La prestation consiste à effectuer une intervention d'une durée inférieure à 15 minutes

Son objet peut être par exemple :

- l'ouverture du local,
- le contrôle de tension instantané (sans pose d'enregistreur),
- l'explication sur le fonctionnement du compteur,
- le changement de porte du coffret,
- la vérification des contacts-client,
- la configuration des contacts-client.

| Actes inclus dans la prestation

- Le traitement de l'objet correspondant à la demande.

Tarif de la prestation	34,22 €	TTC en heures ouvrées
	58,90 €	TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés	
Contacteur Primeo Réseau de Distribution SAS	Téléphone, e-mail, courrier	

Type de prestations	Catégorie	Segment
Autres prestations	1	Producteur P1 à P4

P960

Protections de chantier

La prestation consiste à mettre en œuvre de mesures de protection du réseau et des personnes lorsque des travaux ont lieu au voisinage des lignes électriques de Priméo Réseau de Distribution SAS

Rappel : Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une déclaration de projet de travaux - déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début des travaux. Afin de déclarer vos travaux, prenez contact avec nos équipes techniques pour la mise en œuvre des mesures de prévention.

Cas 1 : Isolation du réseau nu BT par pose de matériels isolants ou protection du réseau BT isolé avec sa connectique

La prestation consiste à poser et déposer des matériels isolants loués par Priméo Réseau de Distribution SAS au demandeur de la prestation sur le réseau aérien BT nu ou isolé.

| Actes inclus dans la prestation

- La mise à disposition du matériel isolant ou de protection adapté,
- La pose du matériel adapté à la protection du chantier,
- La dépose du matériel en fin de chantier.

Tarif de la prestation	376,80 € TTC en heures ouvrées
	1 130,46 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de	Téléphone, e-mail, (Téléphone, e-mail, courrier

Cas 2 = Autres méthodes de protection du chantier

La prestation consiste à mettre hors tension de réseau HTA ou BT, aérien ou souterrain, avec ou sans consignation, y compris le piquage et sectionnement en vue de sa destruction,

- La prestation consiste à déplacer, mettre hors de portée, soutenir le réseau HTA ou BT, aérien ou souterrain,

- Nécessite une étude de la solution technique à mettre en œuvre.

| Actes inclus dans la prestation

- La réalisation des manœuvres d'exploitation sur le réseau,
- La mise hors tension ou la consignation du réseau,
- Le déplacement, mise hors de portée ou soutènement du réseau,
- La remise en état du réseau.

Tarif de la prestation	11,82 € TTC en heures ouvrées
	11,82 € TTC en heures non ouvrées
Délai standard	10 jours ouvrés
Contacteur Primeo Réseau de	Téléphone, e-mail, (Téléphone, e-mail, courrier